

VOUS AVEZ DES PROJETS ?

L'Europe vous accompagne !



PROGRAMME LEADER 2023-2027 en Charolais-Brionnais

- *Développer* les territoires ruraux
- *Soutenir* les porteurs de projets
- *Encourager* les projets innovants ou en lien avec le changement climatique
- *Accélérer* les transitions énergétiques

Programme à destination des collectivités territoriales et des associations.

PAYS
**Charolais
Brionnais**
une nouvelle qualité de Ville



RÉGION
**BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Mais au fait, c'est quoi un programme LEADER ?

Il s'agit d'un programme de financement à destination des territoires ruraux pour des projets qui s'inscrivent dans une stratégie définie localement afin de favoriser un développement équilibré et en adéquation avec les enjeux actuels et à venir du territoire.

Fort de son expérience, le Pays Charolais-Brionnais est candidat au nouveau programme 2023-2027.

Les projets bénéficiant de la démarche LEADER sont financés par les crédits du FEADER et par des crédits publics nationaux.

LEADER : Liaison
Action de Développement
de l'Economie Rurale

FEADER : Fonds
Agricole
Développement Rural

Une stratégie locale de développement made in Charolais-Brionnais

- Redonner une **ATTRACTIVITE** fondée sur la ruralité moderne,
- Devenir un **SMART TERRITOIRE** en proposant des conditions de vie adaptées aux attentes des nouvelles populations,
- Créer des conditions favorables au développement de l'**EMPLOI**.



En route vers le programme

Les dates de clé de notre candidature

2022

2023

1^{er} semestre

Préparation de la candidature :

Réunions avec coll. terr. et acteurs
Mobilisation du Coprog
Concertation du territoire
Communication

2^{ème} semestre

**Audition et sélection
des candidats**

Début d'année

**Phase de
conventionnement**

Fin juillet

Dépôt des candidatures

Programme LEADER 2014-2021 : un bilan à 7 chiffres !

Maison Entre
veloppement
ie Rurale

ds Européen
pour le
ment Rural

Pour les collectivités du Charolais-Brionnais, ce 1^{er} programme a permis de financer *50 projets* ce qui représente une enveloppe globale de financement Leader attribuée de *2,9 millions d'€*.

Quelques exemples de réalisations...

M comme Mosaïque à Paray-le-Monial

Aménagement de l'étage de la Maison de la Mosaïque Contemporaine

Coût du projet : 149 593,05 €

Subvention Leader : 66 790,60 €



Commune d'Anzy-le-Duc

Aménagement d'un local multiservices :

boulangerie, pâtisserie, bar

Coût du projet : 218 739,90 €

Subvention Leader : 38 900,00 €



Programme LEADER 2023-2027 !

Quelles orientations pour les nouveaux projets ?



*On attend
vos projets
dès maintenant !*

innovation transition écologique
accompagnement projets sports & loisirs
paysage attractivité du territoire patrimoine
culture économie de proximité
mobilité durable réalisations préservation
tourisme services à la population aide
développement durable redynamisation

Le rôle du comité de programmation

C'est l'organe décisionnel du Groupe d'Action Locale. Il est composé de représentants des élus et des acteurs socioprofessionnels du territoire.

Plusieurs missions :

- proposer des projets,
- relayer les informations leader,
- sélectionner les projets en lien avec la stratégie locale,
- assurer la bonne mise en oeuvre du programme,
- effectuer le suivi des objectifs, évaluer le programme,
- examiner le suivi financier.

Un dossier LEADER, pas à pas

Avant la réalisation

1. 1er contact entre le porteur de projet et le GAL
2. Présentation en Comité de Programmation (Coprog)
3. Constitution du dossier de demande et dépôt
4. Instruction et calcul de l'aide
5. Passage devant le Coprog pour validation
6. Conventionnement

Réalisation de l'opération

Après la réalisation

7. Demande de paiement
8. Instruction de la demande
9. Validation du dossier
10. Paiement

Vous avez des questions, des projets ? N'attendez pas !

Contactez-nous dès maintenant :
PETR du Pays Charolais-Brionnais
Gaëlle NARBOUX, leader@charolais-brionnais.fr
03 85 25 96 36